

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°162
fév./mars 2023



L'ÉVÉNEMENTIEL

Toutes et tous au carnaval !

   www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Et si on plantait des arbres
dans les cours d'école ?

DOSSIER

Voir grand
pour les tout-petits

ASSOCIATIONS

EMGB :
50 ans de musique partagée !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.

Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h, sauf le mardi jusqu'à 17 h 30.
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h. 04 76 41 59 00.
mairie@meylan.fr / www.meylan.fr.

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis,
jeudis et vendredis ; permanence physique
le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
pris lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53.
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Secteur 1 : Plaine-Fleurie - Aiguinards -
Revirée - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54
- Secteur 2 : Charlaix - Maupertuis -
Haut-Meylan - Béalières - Clos des Capucins :
06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10

Accueil de personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
- Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
- Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
- Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
- Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Partenariat entre le Département et
les intercommunalités, ce service gère
les questions sur l'habitat en mettant en lien
avec des professionnels délivrant des conseils
gratuits par téléphone ou sur rendez-vous :
04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au
vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



Fermeture de la piste cyclable des Buclos

Depuis le 16 janvier, les travaux
de déplacement de l'entrée principale
du collège des Buclos et la consolidation
du toit du gymnase, qui va être suivie
par l'aménagement de l'aire de sport,
ont démarré.
Pendant la durée des chantiers, la piste
cyclable entre l'entrée des Eyminées et
le collège des Buclos est fermée à toutes
circulations pour raison de sécurité,
jusqu'au 31 août. Une solution s'offre aux
cyclistes : un parcours, légèrement plus
long, qui passe par l'allée du Pré Blanc et
l'allée des Eyminées, permet de faire la
jonction. Pour les piétons, un cheminement
à partir du gymnase des Buclos est mis
en place pour garantir la sécurité des
collégiens et des usagers.

Afin de réaliser les travaux et
approvisionner les chantiers en matériaux
dans les meilleures conditions pour tous,
les parkings devant le collège et
le gymnase sont réservés uniquement
aux entreprises.

En revanche, l'aire de retournement
reste ouverte pour la dépose minute.
La piste cyclable sera de nouveau
accessible début septembre, une fois
que les travaux d'aménagement
de l'aire de sport seront terminés.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundi 13 mars, à partir
de 18 h. L'heure citoyenne, qui débute
à 19 h 30, sera consacrée à la petite
enfance.

Permanence de vos élus

Chaque premier dimanche du mois, de 10 h
à 12 h, vos élus vous donnent rendez-vous
au marché des Aiguinards, place de la
Louisiane, pour échanger et vous informer.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus
des conseils municipaux à l'entrée de la
mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les événements.
Pas encore abonnés ? Rendez-vous
sur la page d'accueil de meylan.fr.

Jeparticipe.meylan.fr

Retrouvez les concertations en cours pour
donner vos avis, faire des propositions,
contribuer aux projets et les bilans des
dernières concertations pour vous informer.

Vos pages Facebook

Devenez fan des pages Ville de Meylan,
de celles de la bibliothèque, du CINE,
de la Maison de la musique.

Votre page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur
profil : www.instagram.com/villedemeylan

YouTube Ville de Meylan, votre chaîne d'information

Abonnez-vous et participez aux chats,
réagissez aux vidéos.

Meylan ma ville, votre magazine



Vous ne l'avez pas reçu, vous
souhaitez un exemplaire
supplémentaire ? Vous pouvez
vous le procurer dans les
équipements communaux, à l'Hôtel de ville,
dans plusieurs boulangeries. Disponible en
téléchargement et en version sonore sur
meylan.fr. Vous souhaitez rejoindre
l'équipe de ses donateurs de voix bénévoles
et participer à son enregistrement ?
Contactez le service Communication
de la Ville : sandrine.delobelle@meylan.fr.
Prochaine parution : lundi 2 avril.

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE



- **Déchets – Ressourcerie** : 0 800 50 00 27
- **Demandes médicales** :
0810 15 33 33
- **Drogues info-service 24h/24** : 0 800 231 313
- **Femmes victimes et témoins de violences conjugales** : 3919
- **Gendarmerie** : 04 76 90 22 96
- **Objets trouvés** : 04 76 41 59 29
- **Police municipale** : 06 22 67 75 11
- **Pharmacie urgence** : 04 76 63 42 55
- **Pompiers** : 18
- **Sida info-service 24h/24** : 0 800 840 800
- **Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18
- **Urgences médicales 24h/24** : 15
- **Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes** : 114

sommaire



6



21



22

MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Revégétalisation : et si on plantait des arbres dans les cours d'école ?

08 Dossier

Voir grand pour les tout-petits

11 Comment ça marche

Le Conseil municipal des enfants et des jeunes

12 Ecologie

Transition : la Maison de la musique se fait une place au soleil !

13 Solidarité

Analyse des Besoins Sociaux (ABS) : comprendre les besoins de demain

14 Démocratie

L'Heure citoyenne : votre rendez-vous citoyen !

15 Le social en action

Poussez la porte de Meyl'entraide !

16 Métropole

PLUi : pour une meilleure prise en compte de la qualité de vie à Meylan

17 EXPRESSION POLITIQUE

18 MEYLAN BIEN VIVRE

18 Entreprises

Initiative Les talents partagés de la Coloc' du 23

19/20/21 Quartiers

Commerces La Bonne Pioche va remuer la terre meylanaise

Le tabac-presse des Aiguinards : un paquet de transformations

Associations EMGB : 50 ans de musique partagée

Portrait Catherine et Patrick Ernst : bienvenue dans ma maison

Notre histoire Des panneaux patrimoniaux au Clos des Capucins

22 Sport/Culture

Culture Printemps des pensées : la Nature, gardienne de l'Homme ?

Sport Asparun : un rendez-vous sportif, solidaire et inclusif !

23 L'événementiel

Carnaval : que la fête soit belle !

ÉDITO



Nous avons placé l'année 2023 à Meylan sous le signe de la transition solidaire.

Elle se traduira très concrètement dans les prochaines semaines. Deux exemples à l'échelle métropolitaine : la forme que prendra la Zone à Faibles Emissions, visant à réduire la pollution de l'air par l'interdiction progressive des véhicules les plus polluants, sera présentée - vous aurez l'occasion de vous exprimer sur le sujet lors d'une concertation au printemps. J'ai d'ores et déjà souligné la nécessité d'accompagner les contraintes par des aides aux moins favorisés ; de porter un programme ambitieux de développement des transports en commun ; d'anticiper la sortie du diesel et de revoir la classification Crit'air. Autre rendez-vous d'importance : les propositions formulées par la Convention Citoyenne métropolitaine pour le Climat seront débattues en conseil métropolitain. Ces citoyens tirés au sort, informés des principaux enjeux du changement climatique lors de plusieurs week-ends de travail, nous ont clairement exprimé l'urgence d'agir, y compris lors de l'Heure citoyenne de décembre dernier que vous pouvez écouter sur la chaîne YouTube de la Ville.

À Meylan, nous ne sommes pas en reste en ce moment sur la transition écologique et énergétique avec les projets en cours de rénovation du patrimoine communal bâti, le futur du parc des Aiguinards (merci à tous ceux qui ont partagé leurs idées lors de la concertation !), l'inauguration de la grande centrale photovoltaïque sur le toit de la Maison de la musique, les aménagements pour l'amélioration de la ligne de bus C1, la poursuite d'un urbanisme négocié avec les promoteurs, etc. Préserver la nature, notre Ville-Parc et son cadre de vie est une priorité. Et comme nous marchons sur nos deux jambes, de nombreux projets en lien avec la solidarité verront aussi jour cette année pour non seulement bien vivre à Meylan, mais bien y vivre ensemble. Le printemps qui pointe son nez sera l'occasion de se retrouver autour d'événements organisés par les associations de la commune dont je remercie les bénévoles : Tohu Bohu pour les plus jeunes d'entre nous, l'Asparun, la Bourse aux vélos... ou par les services de la Ville, comme le carnaval, coordonné par le conseil municipal des enfants et des jeunes.

Enfin, nous avons souhaité créer un événement annuel, « le Printemps des Pensées », en collaboration avec toutes les associations, structures, courants de pensée volontaires, regroupant un ensemble de manifestations - culturelles, artistiques, philosophiques... - propices à la réflexion et aux échanges autour de thèmes fondamentaux de notre société. Après avoir abordé celui de la fraternité, le thème de cette 2^{ème} édition sera « La Nature, gardienne de l'Homme ? ». Au vu du contexte de cette transition solidaire, je suis heureux que nous prenions ce temps de pause et de réflexion sur notre rapport à la nature, à notre environnement. J'espère vous retrouver nombreux aux conférences, marches, spectacles et autres expositions décrits dans ces pages.

Votre maire,
Philippe Cardin

1 Très belle année à toutes et tous !

Jeudi 12 janvier, le maire, Philippe Cardin, présentait ses meilleurs vœux aux forces vives de la commune. Un moment convivial au cours duquel il a pu évoquer les projets mis en place et à venir. Retrouvez la vidéo sur la chaîne YouTube de la Ville.

2 Ça roule en électrique !

Afin que les agents de la commune puissent se déplacer de manière plus responsable et moins impactante pour l'environnement, six nouveaux vélos électriques ont été achetés récemment et logotisés « Ville de Meylan ».
Une voiture électrique est également venue compléter la flotte automobile de la Ville, comptant désormais, cinq véhicules électriques.

3 Une passerelle toute neuve !

C'est une belle passerelle en bois, fabriquée par l'Office national des forêts-ONF que la Ville a fait poser au parc de l'Oratoire, en remplacement de l'ancienne, fermée pour raison de sécurité.





4
#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Le château de Maupertuis, plongé dans une ambiance mystique de brume et de lumière, immortalisé par @iriska_mik



5
Les frissons des Nuits de la lecture

Du 19 au 21 janvier, lecteurs et visiteurs ont frissonné dans les bibliothèques, à l'occasion des Nuits de la lecture, consacrées cette année au thème de la peur. Lectures bien sûr, mais aussi théâtre, escape game... étaient au programme.

6
Chantier participatif

Le 26 novembre dernier, une quinzaine d'habitants ont participé à un chantier d'entretien de la mare des Cerisiers, organisé par le CINE, afin d'améliorer l'écoulement de l'eau et favoriser le développement de la faune aquatique. Merci à tous pour leur participation et rendez-vous le 19 avril pour un prochain atelier sur ce même site !



- 1 Restitution de la concertation aux enseignants le 12 janvier dernier.
- 2 Des panneaux accessibles à tous et résumant la concertation, sont installés sur les grilles de l'école.
- 3 Les enfants ont participé à la concertation avec beaucoup d'enthousiasme.
- 4 Suite à la concertation, la cour a été divisée en plusieurs espaces selon leurs usages : la cour basse, la frange végétale, le préau, les terrains de sport, le tilleul et les gradins, le mur d'escalade, l'espace nature et l'ancien parking.

REVÉGÉTALISATION

Et si on plantait des arbres dans les cours d'école ?

Espaces de respiration, les cours d'école sont indispensables à la vie scolaire : les enfants y courent, jouent, pratiquent du sport, partagent. Depuis 2021, elles sont aussi des lieux vivants les week-ends et durant les vacances scolaires, car ouvertes à tous. Souvent minérales, bétonnées, réservées aux jeux de ballon et peu diversifiées, elles doivent être repensées.

À la question de la maîtresse, « Que souhaiteriez-vous dans votre cour de récréation ? », les réponses, plus ou moins pertinentes, fusent dans la classe de CP de Maupertuis : « Une cabane perchée, une piste de course, des buissons pour se cacher, un terrain de billes, un toboggan, des licornes, des arbres... ». En novembre dernier, tous les élèves de l'école, les professionnels de l'éducation (enseignants, animateurs périscolaires et ETAPS), les techniciens, les parents et les

habitants ont pu donner leurs idées. « Nous avons dans un premier temps passé une journée à observer les comportements dans la cour de récréation, afin de déterminer son organisation, explique Loïc Grappin de l'agence WZ & A, mandatée pour la concertation. Puis, deux jours ont été consacrés à dialoguer avec les enfants et les enseignants. Les enfants étaient très conscients des enjeux climatiques et débordants d'idées ! »

Dans une démarche de transition écologique des groupes scolaires communaux, l'équipe municipale porte le projet « Cours d'école » : l'école élémentaire de Maupertuis a été la première choisie, car sa cour est jugée prioritaire concernant la question des îlots de chaleur.

Une première restitution a pu être faite le jeudi 12 janvier dernier dans l'école, devant les enseignants et par le biais de panneaux explicatifs installés sur les grilles de l'école. L'impatience est la même pour tous : « On a hâte de voir les travaux commencer, explique Delphine, maman de deux enfants, à la sortie de l'école. Nous venons aussi les week-ends et allons vraiment pouvoir tous profiter de ces changements. » Les travaux s'effectueront durant l'été 2023 et les plantations seront réalisées à l'automne.



EN BREF

Plan de circulation des avenues Vercors-Granier : où en est-on ?



En octobre 2022, une grande concertation s'est tenue, afin de repenser les axes de circulation des avenues du Vercors et du Granier. Son objectif : apaiser ces axes et améliorer la qualité de vie des habitants et leur sécurité, en diminuant la circulation et en privilégiant les modes doux de déplacement.

En décembre 2022, l'équipe municipale a porté les remarques, questions et propositions formulées par les habitants et commerçants devant la Métropole et le SMMAG.

Suite aux analyses des exigences de la commune et des objectifs initiaux, ce sont les décisions suivantes qui ont été prises :

- réalisation d'ici à la fin 2025 des travaux d'amélioration et de végétalisation des carrefours, en particulier les carrefours avenue du Taillefer ;
- requalification des espaces publics de l'axe Vercors-Granier, visant à apaiser la circulation et améliorer les mobilités douces ;
- conservation du plan de circulation actuel à ce stade.

Cette approche pragmatique et évolutive permettra d'améliorer la sécurité, d'optimiser et d'embellir les espaces publics, une meilleure performance des transports en commun et l'amélioration du cadre de vie.

Pour rappel, l'avenue du Vercors et son centre commercial ont été privilégiés pour la ligne C1, avec le choix de ne pas créer de voies dédiées aux bus, afin de préserver les abords paysagers des avenues, fruit de 40 ans de végétalisation.

La création d'une voie le long du gymnase du Charlaix, visant à doubler la fréquence des bus C1 qui desservent Charlaix-Maupertuis et à supprimer le double terminus, est également actée. Les travaux nécessaires seront réalisés par le SMMAG et la Métropole.

PAROLE DE PETIT MEYLANAIS
MAXENCE, 7 ANS

« Moi, je joue beaucoup au foot et j'aimerais bien de l'ombre sur le terrain de foot, car l'été, on a très chaud. La maîtresse a dit aussi que c'est important que l'eau rentre dans la terre. Il ne faut pas de béton, comme ça, le sol peut boire l'eau. Et les arbres, ils boivent l'eau comme ça. »

INTERVIEW

VÉRONIQUE CLERC

Maire-adjointe déléguée à l'enfance



La cour de l'école élémentaire de Maupertuis va être modifiée et végétalisée, d'autres cours sont-elles amenées à évoluer ?

Pour le mandat, l'enveloppe définie dans le cadre de notre Plan pluriannuel d'investissement (PPI) et dédiée à ce projet concerne celle de l'école élémentaire de Maupertuis, jugée

prioritaire pour sa minéralité. Mais une seconde cour d'école va beaucoup évoluer d'ici 2026, celle de Mi-Plaine, qui va être repensée et végétalisée dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école. Ouverte sur le parc des Aiguinards, elle deviendra l'entrée de l'école. Sa végétalisation sera grandement améliorée : sa partie « prairie » sera davantage mise en valeur, afin d'offrir un vrai prolongement au parc... ou le parc sera un vrai prolongement de la cour !

Quatre objectifs ont été identifiés :

- désimperméabiliser pour végétaliser et créer des îlots de fraîcheur ;
- raisonner la question du genre pour déconstruire, dès le plus jeune âge, les stéréotypes sexués et ouvrir la voie à une société pleinement égalitaire ;
- aménager une cour inclusive pour que chaque enfant puisse s'essayer à un maximum de pratiques ;
- intégrer les usagers concernés à la réflexion.

Si le projet du réaménagement de la cour d'école élémentaire de Maupertuis insiste beaucoup sur le résultat, la végétalisation, celui-ci est bien plus vaste : il s'agit notamment de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social.

Laurène Kirkhus

Retrouvez le bilan de la concertation sur <https://meylan.metropoleparticipative.fr/>



Voir grand pour les tout-petits

Confier son enfant n'est pas chose facile. C'est pourquoi la Ville propose, grâce à un personnel qualifié, plusieurs modes de garde ou d'accueil avec ses 5 crèches, un Relais petite enfance (RPE) fort de son réseau de 55 assistantes maternelles et un lieu d'accueil enfants-parents, La Parent'aise.

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille » : tel est le premier des dix principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant, inscrite dans la loi depuis l'ordonnance des services aux familles du 19 mai 2021. Accueillir, certes, mais surtout bien et en toute confiance !

Un accueil de qualité

En décembre, lors de la journée pédagogique annuelle des crèches, tous les professionnels de la Petite enfance ont travaillé sur cette charte. Elle pose les conditions d'une identité professionnelle partagée en faveur d'un accueil bienveillant, respectant la diversité des jeunes enfants et de leurs familles. Respect des rythmes de l'enfant - sommeil, alimentation, développement psychomoteur -, communication verbale, sécurité affective : « Ce sont des actions professionnelles qui coulent de source, mais nous devons les verbaliser et les faire vivre, en harmonisant et en favorisant les bonnes pratiques auprès des enfants et des familles.

D'où l'importance d'afficher cette charte dans chaque structure à destination des professionnels, mais surtout des parents, afin de les impliquer dans la déclinaison des valeurs éducatives», précise la cheffe du service Petite enfance. Assurer un accueil de qualité, c'est lutter contre les discriminations et favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicaps ou à

besoins spécifiques : des places leur sont dédiées jusqu'à 6 ans. « Cela peut être durant des demi-journées, le mercredi ou le temps de restauration. Par exemple, certains enfants porteurs de handicap, accueillis en petite section, sont en difficulté sur le temps méridien. Manger à la crèche les rassure et leur permet une continuité d'accueil dans la structure l'après-midi. Cette adaptabilité demande un renfort de personnel, mais nous faisons tout pour offrir ce service si précieux pour certaines familles. »

Du bio dans l'alimentation

Afin de promouvoir l'accès à une nourriture saine et de qualité, dès le plus jeune âge, la Ville a décidé d'augmenter la part de plats biologiques et de produits locaux. Une chance à Meylan : pour la majorité des structures, les plats sont préparés sur place par des personnes qualifiées. Seule la crèche de Malacher fait appel à un prestataire de restauration collective API. « Nous avons toutefois réussi à faire évoluer la part du bio à 30 % au lieu des 20 % qu'impose la Loi EGalim », observe Antoine Naillon, conseiller municipal délégué à l'alimentation. Suite au projet pilote lancé il y a plus d'un an à la crèche de Bérivière, la Ville a souhaité harmoniser le fonctionnement des préparations. Depuis ce mois de février, la majorité des structures bénéficient d'un approvisionnement bio et local à hauteur de 50 %.



→ Un Projet musique et petite enfance, avec le CRC, a débuté en 2021. Il propose un moment privilégié autour de la musique.



→ Sortir les enfants en extérieur chaque jour : une des volontés des équipes de professionnels.



→ 4 crèches possèdent leur cuisine où s'élaborent de bons petits plats.



INTERVIEW

CHRISTOPHE BATAILH

maire-adjoint délégué à la petite enfance

Comment sont attribuées les places en crèche ?

Plusieurs fois dans l'année, élu, département Education de la Ville, directrices de structures et référente du Point infos famille se réunissent en Commission d'attribution. Il s'agit d'écouter la demande des familles. Pour les passer au crible de nos critères, celles-ci deviennent des numéros, afin que tout soit anonyme. Nous prenons en compte : le Quotient familial, l'emploi, la situation de la famille (monoparentale, handicap, fratrie, naissances multiples, ancienneté de la demande...). Les familles sont ensuite informées par courrier.

La petite enfance, c'est aussi le Relais petite enfance...

Oui, il y a d'autres modes de garde que les crèches. Les assistantes

maternelles en sont un important. Elles gardent les enfants à leur domicile, c'est-à-dire dans un cadre plus intimiste, moins collectif. 55 sont en activité et s'occupent d'une centaine d'enfants. Le Relais petite enfance les rassemble régulièrement, afin de les accompagner et de les dynamiser. C'est très efficace et très apprécié ! Les enfants y participent à des temps d'éveil et découvrent progressivement la vie en collectivité. Il peut y avoir 15 à 20 enfants, voire plus, tout âge confondu ! Les assistantes maternelles sont heureuses de s'y retrouver et profitent d'un temps de travail pour échanger entre professionnelles.

Les actions sur le thème de la parentalité sont-elles poursuivies ?

Bien sûr ! Il ne suffit pas d'accueillir les enfants, les parents aussi sont demandeurs. La question de la parentalité est une nouvelle priorité

pour le service Petite enfance de la Ville. En 2022, nous avons proposé avec des professionnels une série d'ateliers sur la thématique « *Etre parents, ça fatigue* », qui ont remporté un grand succès. Face à ce nouveau besoin d'écoute et de soutien de la fonction parentale, nous envisageons de renouveler l'expérience. Du 1^{er} au 15 juin se déroulera « *La quinzaine de la parentalité* », un projet porté par les professionnels de la petite enfance. En partenariat avec les services de la collectivité et la CAF, il y aura de nombreuses actions dans chacune des crèches pour les enfants et parents accueillis. Mais aussi des conférences ouvertes à tous, des ateliers parents-enfants, des interventions sur plusieurs thématiques et des spectacles ! Meylan a à cœur de mériter son titre de « Ville amie des enfants », accordé par un partenariat avec l'UNICEF !

Réfléchir durablement

Les réflexions sur la gestion des crèches évoluent. Chaque investissement est pensé pour être durable et écoconçu : chaises en bois plutôt qu'en plastique, mutualisation des jeux entre les structures... Pour 2023, des défis sur des gestes écoresponsables ont été lancés, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au tri des déchets. Des composteurs sont utilisés dans les petits potagers mis en place dans les espaces extérieurs des crèches. C'est une volonté très forte des professionnels de sortir le plus possible les enfants dans les jardins. La complicité du CINE - Centre d'initiation

à la nature et à l'environnement - renforce cette volonté avec l'intervention d'animateurs.

Développer la créativité

La créativité n'est pas en reste avec la venue régulière d'intervenants musique du CRC - Conservatoire à rayonnement communal - ou de bibliothécaires. Parce que la musique permet de développer le sens logique, de faire le lien entre le geste effectué et le résultat, parce que la lecture développe l'imaginaire et participe à renforcer l'attention, la Ville a à cœur d'offrir aux tout-petits la plus belle ouverture qui soit.

COÛT D'UNE PLACE EN CRÈCHE : 18 800 € / an par enfant. Qui la finance ?

16%
par les familles



42%
par la Ville



41%
par la CAF



1%
par le Conseil
Départementale de
l'Isère



5
structures
d'accueil

184
places

QUELQUES CHIFFRES

3 469 000 €

de budget de fonctionnement en 2021

Investissement



24 145 €
(en 2022)

Frais de personnel



3 240 000 €
(en 2021)

Fournitures et jeux



18 500 € / an
+ 500 € / an (achat de jeux
spécifiques pour les enfants
porteurs de handicaps)

Alimentation



117 000€
pour toutes
les structures
(en 2023)

96
professionnels

PAROLE DE MEYLANAISE
SOPHIE, MAMAN DE LOUISON

« *Nouvellement arrivés à Meylan, nous avons inscrit nos deux garçons de 5 et 3 ans à l'école la plus proche. Pour notre fils Louison, qui ne parle pas encore à 3 ans et présente des lenteurs d'apprentissage, nous avons découvert la complexité et les difficultés du parcours des parents d'un enfant porteur de handicap pour faire reconnaître ses droits à compensation et surtout obtenir l'application effective dans la durée de l'attribution de temps d'AESH-Aide aux enfants en situation de handicap à l'école. Nous avons reçu un très bon accueil et une écoute de la part du service Petite enfance qui nous ont redonné confiance et aidé à surmonter les obstacles des procédures administratives. L'inscription à la crèche a été possible et Louison s'y sent bien dans les temps réservés pour lui hors de l'école.* »

« *Chaque intervention musique remporte un grand succès, souligne une éducatrice de jeunes enfants. Les enfants écoutent avec attention, dansent et en redemandent. Et apporter des livres en crèche, et partager des temps autour du langage avec les bibliothécaires est essentiel.* »

Afin que les petites graines plantées dès l'enfance se transforment en une belle conscience écoresponsable et épanouie dans le futur !

Laurène Kirkhus

ZOOM

Succès de la Parent'aise dans ses nouveaux locaux !

Tapis pour bébés, jeux, poufs, thé et café pour les parents et de grandes fenêtres pour laisser entrer le soleil : le lieu d'accueil enfant-parent, la Parent'aise est un vrai petit cocon. Elle est ouverte gratuitement les vendredis, de 15 h à 17 h 30, aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou d'un autre référent. C'est en septembre que la Parent'aise a déménagé dans les locaux du RPE - Relais petite enfance -, 30 avenue du Vercors. Ce site, plus central, remporte un grand succès : une dizaine de familles s'y rendent chaque semaine. Comme Sophie, maman de M., 10 mois, depuis son congé parental : « *Ce lieu permet de rompre l'isolement dans lequel on peut se trouver lorsqu'on s'occupe de son enfant. Je discute avec d'autres parents, des professionnels, toujours à l'écoute, et M. peut interagir avec d'autres bébés, tout en profitant de ce nouvel espace.* » « *Nous sommes là pour accorder une oreille bienveillante, sans jugement et dans le respect de chacun. Nous oublions notre casquette de professionnels afin d'être juste là pour accueillir,* explique la coordinatrice. *Beaucoup de parents viennent d'horizons divers, il y a une grande mixité sociale, des liens se créent entre parents, entre enfants. C'est la richesse de la Parent'aise.* »

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes.

Le Falc est pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension.

Exemple : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

Le Conseil municipal des enfants et des jeunes

Installé le 10 décembre 2021, le 1^{er} Conseil municipal des enfants et des jeunes finira son mandat à la fin de l'année. Quel est son rôle et qui y siège ?



Le Conseil municipal des enfants et des jeunes rassemble 30 élus pour deux ans : 10 écoliers en classes de CE2 et CM1 et 20 collégiens en classes de 6^e, 5^e, 4^e.



Il participe à la vie de la ville en proposant des projets et actions. Pour travailler, les écoliers se rassemblent dans la commission Enfance, les collégiens dans la commission Jeunesse. Ils se réunissent une à deux fois par mois. Un animateur du service Enfance et jeunesse de la Ville les aide à monter leurs projets.



Ces projets concernent le sport, la culture, la solidarité ou l'environnement.



Les jeunes élus proposent librement leurs projets.



Le conseil municipal adulte dit ensuite si ces projets peuvent être réalisés, techniquement et financièrement.



Un comité d'éthique vérifie que les règles sont bien respectées. Il y a quatre adultes dans ce comité : deux élus de la majorité, c'est-à-dire issus de l'équipe municipale en place, et deux élus de la minorité.

TRANSITION

La Maison de la musique se fait une place au soleil !

Depuis le 19 janvier, les panneaux photovoltaïques de l'équipement municipal sont raccordés au réseau électrique. Une étape importante dans le déploiement des énergies décarbonnées à Meylan.

C'est un chantier emblématique de la transition énergétique impulsée par la Ville, qui s'est achevé en ce début d'année. Il témoigne de sa forte volonté de développer les énergies renouvelables et spécialement le photovoltaïque, compte tenu du potentiel de son territoire. Environ 440 m² de panneaux vont produire 102 600 kWh d'électricité en moyenne par an : de quoi fournir assez d'énergie pour la consommation de 44 foyers meylanais ou encore près des deux tiers de ce qu'exige la Maison de la musique pour son fonctionnement annuel. « *Ce sont aussi 4,8 tonnes de CO₂ que l'on va éviter de rejeter dans l'atmosphère* », complète Fabienne Mahrez, cofondatrice de l'entreprise Energ'Y Citoyennes.

La deuxième plus grande toiture solaire de l'agglomération

Membre du réseau national citoyen Énergies Partagées, ce collectif a adopté un mode opératoire original : il propose aux habitants de s'associer au capital, en y investissant leur épargne, pour financer ses projets d'installation de centrales solaires et de réseaux de chaleur énergie-bois, partout dans la métropole grenobloise. La Ville elle-même a décidé de devenir actionnaire dès lors qu'elle a choisi Energ'Y Citoyennes pour équiper la Maison de la musique et lui louer le toit. Le projet, d'un coût global de 37 000 euros, va permettre à l'entreprise d'exploiter cette énergie pendant vingt ans. Ses recettes sont réinvesties dans le lancement de nouvelles initiatives en faveur de la transition énergétique. Grâce à ces projets, la société a produit en 2022 l'équivalent de la consommation d'électricité de 264 foyers et la chaleur de 786 foyers. La Maison de la musique est son 22^e projet depuis sa création en 2016, et le deuxième plus grand après celui de la toiture solaire de La Belle Électrique, à Grenoble.

Sensibiliser les usagers

L'autre particularité du projet de la Maison de la musique est la distance très resserrée entre les deux points de raccordement et de consommation de l'électricité : « *Les électrons produits ne vont pas bien loin : c'est une énergie en circuit très court* », sourit Fabienne Mahrez. Une proximité qui se traduit aussi par le choix de prestataires locaux pour la réalisation des travaux.



À l'occasion de l'inauguration de la toiture solaire le 26 janvier dernier, les Meylanais ont aussi pu découvrir l'installation d'un panneau d'information sur le projet dans le hall de la Maison de la musique, une manière de sensibiliser les usagers aux enjeux liés à cet équipement. Le site Internet de l'entreprise Energ'Y Citoyennes offrira quant à lui bientôt la possibilité de suivre l'évolution de la production d'électricité de la nouvelle toiture et des autres projets qu'elle exploite.

Et la suite ?

Pour sa part, la Ville compte bien poursuivre son programme en faveur des énergies renouvelables, en cherchant les emplacements optimaux pour leur production. Le potentiel solaire de la Maison de la musique était élevé, compte tenu de sa toiture plate et de son exposition au rayonnement du soleil tout au long de la journée. Les toits d'autres équipements municipaux ont été soumis à l'expertise d'Energ'Y Citoyennes. Pas si simple ! C'est l'école maternelle du Haut-Meylan qui pourrait bientôt se couvrir de panneaux photovoltaïques, juste en face de l'école élémentaire, où la Ville a initié son premier projet solaire fin 2021, ou encore la piscine des Buclos.

Mais aussi, dans le cadre des grands projets, l'école Mi-Plaine, le gymnase des Aiguinards et la future Maison des solidarités. Au total, ce sont 600 000 euros qui seront ainsi investis durant le mandat.

À suivre !

Richard Gonzalez

Votre élu



Jean-Baptiste Caillet,
Maire-adjoint
délégué à la transition énergétique

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Comprendre les besoins de demain

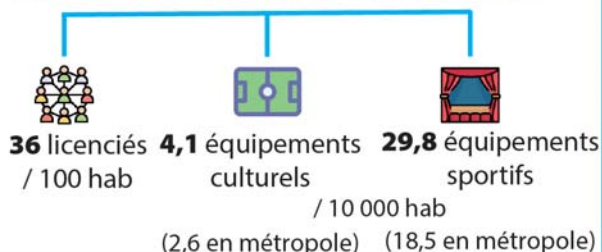
L'Analyse des besoins sociaux-ABS, réalisée en 2021 et 2022, est un outil d'aide à la décision. Divisée en 9 thématiques, elle a vocation à offrir une vision objective et transversale des besoins de la population et à nourrir la politique sociale de la Ville.

3 axes de travail ont été définis : vivre ensemble à Meylan, le vieillissement de la population et l'accompagnement des 15-25 ans. L'étude est basée sur des éléments à la fois quantitatifs et qualitatifs : rencontre avec les acteurs clés, recueil documentaire, enquête auprès de la population. Elle révèle globalement que la ville est considérée comme particulièrement agréable - cadre de vie, espaces verts, vie associative... La vie locale s'organise majoritairement par quartier, permettant une meilleure proximité avec les commerces. Des inégalités d'accès aux grands espaces de culture et de loisirs, selon son lieu de résidence, existent. La commune est plus vieillissante qu'ailleurs, moins familiale. Les ménages sont en grande majorité aisés. Elle est surreprésentée par les retraités et les cadres ou professions intellectuelles supérieures. En voici les principaux chiffres.

Laurène Kirkhus

 Retrouvez en détail l'Analyse des besoins sociaux sur meylan.fr.

Une offre élevée dans la VIE LOCALE, ASSOCIATIVE, CULTURELLE et SPORTIVE



62 % de propriétaires à Meylan (50% en métropole) dont **11% de locataires de logements sociaux** (15% en France)



DÉMOGRAPHIE : une population qui diminue, vieillit et est diplômée



33 %

des Meylanais ont + de 60 ans (23% en métropole)

SENIORS : peu précaires mais isolés
De 2008 à 2018,



+ 70%

de personnes seules + de 80 ans à Meylan (contre 25% en France)

Revenu moyen à Meylan

43 827 € / an



Revenu moyen en métropole
28 512 € / an

12,6% des meylanais



3-14 ans

EMPLOI : peu de chômage et de la mobilité

8% de taux de chômage (contre 13% en métropole)



SANTÉ : des besoins importants mais beaucoup de professionnels

15,5 médecins généralistes (9 en France) / 10 000 hab



7 médecins généralistes ont + de 60 ans

Une commune **MOINS FAMILIALE** mais avec une **OFFRE D'ACCUEIL** élevée

37% de couple avec enfants (41% en métropole)



En 2018 **105 places d'accueil** (contre 71 en métropole)

L'HEURE CITOYENNE

Votre rendez-vous citoyen !

Depuis septembre 2020, chaque conseil municipal s'interrompt à 19 h 30, pour une heure de partages et d'échanges sur un sujet donné entre élus et citoyens. Baptisé L'Heure Citoyenne, ce rendez-vous est un temps fort de la démocratie participative, voulu par l'équipe municipale.



→ L'Heure citoyenne, rendez-vous qui participe à la vie démocratique de la commune, a été mise en place en septembre 2020.

« Pourquoi cette Heure citoyenne ? Parce que la démocratie, c'est une forme de partage de l'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décisions, explique Dominique Pernot, conseillère municipale, déléguée à la démocratie participative. Nous ne souhaitons pas une politique à sens unique sans échanges et sans explications. »

À chaque heure citoyenne, un thème : les orientations budgétaires, la prévention des risques majeurs, l'école, les espaces verts... C'est l'occasion pour l'équipe municipale d'informer, d'expliquer et surtout d'échanger avec les Meylanaïses et Meylanaïses, puisque lors du conseil municipal, la parole ne peut être donnée au public durant les débats. Cette démarche permet aussi aux citoyens de s'impliquer et les incite à venir plus nombreux assister au conseil municipal. « En septembre, poursuit Dominique Pernot, la thématique de l'Heure citoyenne portait sur l'accès social à la propriété avec le Bail réel solidaire (BRS). Peu de personnes connaissent ce dispositif, pourtant si important. Ce temps a permis de le mettre en lumière et de communiquer au plus grand nombre. » A la suite de L'Heure citoyenne, le conseil municipal reprend avec les délibérations majeures qui font l'objet d'une présentation détaillée et sont mises au débat.

Quel retour sur ce temps démocratique après plus de 2 ans ?

« La participation des Meylanaïses et Meylanaïses dépend bien sûr de la thématique choisie. Certains thèmes intéressent plus ou sont plus « grand public ». Mais chacune et chacun a le choix de réécouter plus tard L'Heure citoyenne sur la page YouTube de la Ville. L'information reste. »

La prochaine Heure citoyenne se déroulera le lundi 13 mars à partir de 19 h 30. Elle portera sur la thématique de la petite enfance.

Laurène Kirkhus

Comment participer à l'Heure citoyenne ?

- En se rendant dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville, à 19 h 30 ou dès 18 h pour assister au début du conseil municipal.
- En assistant aux échanges en direct sur la chaîne YouTube Ville et en réagissant dans la discussion instantanée ou par téléphone au 04 76 41 69 75.

ZOOM

Budget participatif : les projets présentés le début mai !



La première étape du budget participatif 2022/2023 s'est clôturée le 20 novembre dernier. Une seconde édition, qui a connu un premier grand succès, puisque 140 idées ont été déposées par les Meylanaïses et Meylanaïses.

Les idées qui deviendront de potentiels projets seront présentées début mai, lors d'un forum, qui se tiendra dans la salle du conseil municipal, à l'Hôtel de ville. La phase de vote se déroulera du 1^{er} mai au 15 juin 2023. Toutes les Meylanaïses et tous les Meylanaïses de plus de 15 ans pourront voter pour 4 projets.

LE SOCIAL EN ACTION !

Poussez la porte de Meyl'entraide !

Derrière l'Hôtel de ville et la Police municipale se trouve Meyl'entraide, la plateforme des solidarités du CCAS - Centre Communal d'Action Sociale. Dès l'entrée, la convivialité est le maître-mot : thé, café et chocolat sont proposés, ainsi qu'un espace de dons avec un panneau « Servez-vous ». Les sourires de Claude, Laurence ou Marielle accueillent chaque bénéficiaire dans une relation de confiance et d'échanges.

Ce mardi matin de janvier, les couloirs de Meyl'entraide sont plutôt calmes : « *C'est souvent comme ça début janvier* », explique Laurence, bénévole depuis 7 ans. Sarah, mère de deux enfants, remplit son caddie de produits frais et d'épicerie. Elle évoque une période compliquée en ce moment : « *C'est difficile avec les prix qui augmentent. En attendant, ça aide tellement.* » Aider en proposant une distribution alimentaire : c'est un des objectifs de Meyl'entraide.

Les bénéficiaires - personnes isolées, familles à revenus modestes, personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles, allocataires des minima sociaux (RSA, AAH...), ou usagers du CCAS -, orientés par une assistante sociale ou le CCAS, peuvent se rendre une fois par semaine sur rendez-vous à la distribution alimentaire, avec une possibilité d'achat à l'épicerie sociale.

Plus qu'un caddie rempli, Meyl'entraide, c'est aussi une écoute. « *Toute la durée de l'orientation*, explique Marielle, responsable de la distribution, *nous voyons les personnes chaque semaine : un lien s'instaure, une relation confidentielle se crée. L'idée est de transformer une situation bloquée en quelque chose de positif pour donner un vrai coup de pouce, au-delà de donner un paquet de riz ou des conserves.* »

Meyl'entraide, c'est aussi un lieu créateur de lien social : des activités sont régulièrement organisées. Ateliers de cuisine, de couture, d'éco-consommation, sorties, entraide vestimentaire, actions pour les plus âgées. Une panoplie de moments de rencontre où mixité sociale rime avec bonne humeur.

Autant d'actions qui doivent sans cesse être adaptées aux évolutions de contexte ou encore sociétales. « *Notre stock alimentaire a beaucoup diminué*, explique Laurence. *Avant, la Banque alimentaire, notre « fournisseur », récupérait tous les produits proches des dates de péremption.*



1 Meyl'entraide propose une distribution alimentaire et un accès à une épicerie sociale un jour et demi par semaine sur rendez-vous. L'épicerie solidaire se renouvelle grâce à la Banque alimentaire.

2 Outre le partage de savoirs, les ateliers, ici de cuisine, permettent de créer du lien social.

Maintenant, les supermarchés les vendent avec des rabais sur les prix. » Marielle a vu aussi un changement de profil de certains bénéficiaires. « *Nous avons l'habitude d'accueillir beaucoup de familles avec de nombreux enfants. Ce public a diminué et maintenant, il y a davantage de personnes isolées et seules. Depuis la crise sanitaire liée au Covid, il est également difficile d'amener les gens à participer à des activités : il y a une réticence à reprendre des activités collectives, en groupe. En revanche, nos ateliers parents-enfants fonctionnent très bien.* »

Laurène Kirkhus

→ Envie de donner de votre temps ? Rejoignez le réseau de bénévoles de Meyl'entraide qui interviennent pour la distribution alimentaire.
Tél : 04 76 41 69 84 - 04 76 41 69 38.

→ Venir à Meyl'entraide : 15 allée de la Piat, derrière l'Hôtel de ville et la Police municipale.

CCAS de Meylan

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Pour une meilleure prise en compte de la qualité de vie à Meylan

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) définit les règles d'occupation des sols et de construction des différentes communes de la Métropole de Grenoble depuis 2019. À la demande de la Ville, le PLUi a intégré plusieurs changements dans le cadre de la Modification N°1, en faveur d'une mixité sociale plus équilibrée et la préservation de son identité « ville parc ».

Le 16 décembre dernier, le conseil métropolitain a approuvé la modification N°1 de son Plan local d'urbanisme intercommunal. Celle-ci débouche d'un travail commencé par une concertation dès le printemps 2021 avec les communes, et poursuivi par une enquête publique sur le projet de modification au début de l'été 2022. Il fallait, comme le règlement du PLUi le prévoit, apporter des changements d'une certaine ampleur au texte initial, à la lumière des réalités vécues sur le terrain. En particulier, la Ville souhaitait modifier cette feuille de route, établie lors du mandat précédent, estimant que le territoire communal devait réussir à la fois à concilier :

- le respect de la qualité de vie des Meylanaïens profitant d'une ville-parc, verdoyante et arborée ;
- l'amélioration de la répartition des constructions ;
- le rattrapage progressif de logements SRU de notre commune carencée (420 000 € d'amende annuelle) ;
- l'accès à une offre de logements abordables, avec le Bail Réel Solidaire (dispositif d'accession sociale à la propriété).

Les propositions des modifications du PLUi touchant Meylan ont été soumises à l'avis de la Commission Extra-Municipale. Celle-ci a constitué un groupe de travail de 18 membres représentant les collèges dits Politique, Associatif et celui des Habitants. Les points qu'elle a pu soulever ont été globalement repris dans l'avis communal et dans la Modification n°1. Ils vont aussi permettre de nourrir les modifications ultérieures du PLUi.

Réussir l'équation social - environnement

La Ville s'est montrée particulièrement sensible aux impacts des futures opérations immobilières sur l'identité nature de la commune.

Elle a donc demandé et obtenu dans cette modification le renforcement de la préservation du patrimoine végétal et cultivé, la protection du bâti dans sa diversité, en tenant



➔ Dans le cadre de la modification n°1 du PLUi, la Ville a obtenu la prise en compte d'une mixité sociale plus équilibrée et la préservation de son identité « ville parc ».

compte des chemins, des murets, des vieilles clôtures et des petits canaux.

Elle a également obtenu que les secteurs en mutation soient accompagnés dans l'esprit qui caractérise Meylan, et donc en étudiant les formes urbaines qui associent qualité de vie urbaine, qualité environnementale et optimisation du foncier et de l'artificialisation des sols. Ces éléments serviront d'appui dans les négociations avec les promoteurs privés dans l'esprit d'un urbanisme négocié appliqué depuis 2020 sur la commune et formalisé dans la Charte communale d'urbanisme. Ainsi, le projet d'aménagement sur l'avenue du Granier veut aussi restreindre les demandes d'autorisation de constructions : la Modification n°1 du PLUi insiste sur la nécessité de garder une cohérence d'ensemble, avec desserte, espaces publics suffisants et intégration paysagère. À rebours de la prescription initiale du PLUi, qui prévoyait une densification uniforme dans le quartier Grand-Pré, Meylan a exigé au contraire de conserver son caractère pavillonnaire dans certaines zones. En contrepartie, et pour une meilleure répartition des logements SRU sur l'ensemble de la commune, la Ville a défini dix ERS (Emplacements réservés pour la mixité sociale) entre Meylan-est et Mi-Plaine nord, incluant le Bas-Charlaix, l'ancien site Dolphin et la parcelle de la Société Générale, permettant d'imposer des logements en accession sociale.

Attentive à reconstruire la ville sur la ville dans un souci de mixité, tout en assurant la pérennité de son cadre de vie de ville-parc.

Richard Gonzalez

➔ La Métropole a engagé le travail en vue de conduire une deuxième modification de son PLUi. La concertation préalable se déroulera durant 1 mois au deuxième trimestre 2023.

Retrouvez plus d'informations sur www.grenoblealpesmetropole.fr/319-les-evolutions-du-plui.htm.



L'ACTU DE LA MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

Bientôt de nouvelles aides à l'achat d'un vélo

Le SMMAG, la Métropole et la communauté de communes du Grésivaudan proposeront un nouveau dispositif d'aides à l'achat d'un vélo. Disponibles au printemps 2023, ces primes pourront être utilisées pour l'achat d'un vélo classique, à assistance électrique, d'un vélo-cargo, pliant ou adapté aux personnes en situation de handicap, qu'il soit neuf ou d'occasion. Plafonnée à un vélo par adulte sur trois ans, son montant sera calculé en fonction des revenus. Pour bénéficier de cette aide, il faudra se rendre chez un vendeur de vélo partenaire du dispositif dans la Métropole et le Grésivaudan, demander un devis pour un vélo, puis déposer un dossier auprès de M Tag (avec le devis, une pièce d'identité et les justificatifs de revenus). Si ce dernier est accepté, le demandeur recevra un bon d'achat utilisable chez le vendeur de vélo. Il n'y aura donc pas d'avance de frais.

Retrouvez tous les détails pour bénéficier de cette aide sur www.grenoblealpesmetropole.fr



Collecte des encombrants

Depuis 1 an, un nouveau service de collecte des encombrants a été mis en place par la Métropole pour tous les habitants de son territoire.

Ce service, gratuit pour les particuliers, s'effectue sur rendez-vous entre l'habitant et le prestataire. Les objets, trop volumineux pour être amenés à la déchetterie dans un véhicule, sont collectés sur le trottoir, devant le domicile des particuliers et en leur présence. Chaque habitant peut recourir à ce service jusqu'à deux fois par an et par foyer. Les dépôts sont limités en volume : 0,5 m³ minimum à 3 m³ maximum par dépôt. L'enlèvement est programmé, sous un délai maximum de 4 semaines à partir de la demande, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h 30. Le rendez-vous peut être pris par téléphone au 0 800 500 027, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ou en ligne via un formulaire sur grenoblealpesmetropole.fr/91-prendre-rendez-vous-pour-la-collecte-des-objets-volumineux.htm

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMEylan



Chaque premier dimanche du mois de 10 h à 12 h sur le marché de la place de la Louisiane, vous pouvez désormais rencontrer vos élus lors d'une permanence. Ce rendez-vous est fait pour être plus proches de vous et pouvoir échanger sur les sujets qui vous intéressent ou vous préoccupent, pouvoir vous présenter nos projets et priorités.

Cette volonté de **proximité et d'exigence démocratique** au sein de notre commune est aussi celle que nous portons avec nos partenaires métropolitains, comme ce fut le cas avec les propositions exprimées lors de la **concertation sur le plan de circulation des avenues Vercors et Granier**. Parce qu'un changement de plan de circulation ne pouvait pas répondre à toutes nos demandes, l'accent sera d'abord mis sur l'amélioration des principaux carrefours, l'embellissement et la sécurisation des espaces publics. L'objectif est de partager ces espaces davantage avec des modes de déplacement doux et actifs qui y trouvent toute leur place.

Proximité et présence sur le terrain avec nos élus, présents très régulièrement dans le quartier des Aiguinards, à la rencontre des habitants et des jeunes auteurs de nuisances qui se sont amplifiées depuis l'oisiveté du confinement. **Pas de politique de l'autruche mais de l'action**, aux côtés des forces de l'ordre que nous remercions pour leur travail. Depuis le début du mandat, nous avons recruté des médiateurs, relancé les groupes de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance, mis en place un suivi systématique des dépôts de plaintes, organisé des rappels à l'ordre dans le bureau du maire avec des jeunes et leurs parents en collaboration avec le Procureur de la République, ou encore régulièrement réuni des représentants de l'Union de quartier, des parents d'élèves, des commerçants, des associations, des habitants pour trouver collectivement des moyens de partager sereinement l'espace public. C'est bien ensemble que nous pouvons trouver les meilleures solutions pour intégrer et préserver notre capacité à vivre **ensemble** sur laquelle nous travaillons au quotidien.

À vos côtés et à votre service, **nous vous donnons rendez-vous le dimanche 5 mars** pour notre prochaine permanence. N'hésitez pas à nous aborder, nous vous attendons nombreux !

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



La vidéoprotection est un thème récurrent dans l'actualité, mais pas à Meylan où aucune nouvelle caméra n'a été budgétée depuis le début du mandat. Serait-ce pour des raisons dogmatiques ? La gauche s'est souvent montrée très réticente sur le sujet, pour autant

nos voisins votent la mise en place ou l'extension de la vidéoprotection, quelle que soit la taille de la commune et l'appartenance politique !

- La Communauté de Communes du Grésivaudan a acté la mutualisation des dispositifs de vidéoprotection. Pont de Claix vient de lancer un programme ambitieux de vidéoprotection, Echirolles renforce ce qu'elle considère comme un outil d'aide à la tranquillité publique...
- Les caméras permettent de recueillir des éléments déterminants pour les enquêtes et identifier a posteriori les auteurs de faits délictueux. Elles ont de surcroît un effet dissuasif sur les incivilités et la délinquance locale. Les forces de l'ordre justifient son utilité et encouragent son déploiement pour lutter contre les trafics, les nuisances et les dépôts sauvages.

A Meylan, il est urgent de relancer le déploiement de caméras de vidéoprotection dans certains quartiers victimes d'une recrudescence de cambriolages ou qui sont la scène d'incivilités récurrentes et de troubles à la tranquillité publique.

De plus, il faudrait équiper les caméras actuelles d'infrarouges pour pallier l'extinction récente de l'éclairage public. Comptez sur nous pour continuer d'interpeller le maire sur ce sujet !

L. Gaddas, J. Hours, J. Olivieri, P. Olivieri, T. Parmentier, F. Pillot et Y. Yem,

Contact@reunissonsmeylan.fr

INITIATIVE

Les talents partagés de la Coloc' du 23

Elles ont choisi de travailler dans un même espace, dans des bureaux bien différenciés, avec le soutien de la Ville. Au 23b avenue du Granier, ces cheffes d'entreprise donnent un coup d'accélérateur à leur activité.



→ Une belle union d'entreprises à la Coloc du 23 : AMAAI, Holi.e Concept, Comasoi et une photographe, Annie Frénot.

Dès que l'on pousse la porte de la Coloc du 23b, on s'y sent bien accueilli. Quatre entreprises indépendantes occupent cet espace chaleureux de 145 m², divisé en sept bureaux et coins partagés. À leur tête, quatre femmes issues du même réseau d'affaires 100 % féminin Bouge Ta Boîte : « Au repas de Noël 2019, nous nous étions rendu compte que nous étions toutes confrontées à la même problématique : nous recherchions des locaux adaptés au développement de nos activités, mais les bureaux de 10 ou 15 m² sont introuvables dans l'agglomération ! », raconte Laura Bernard, dirigeante de l'agence de communication Comasoi, spécialisée dans l'identité de marque, notamment auprès des PME en transformation. L'idée de mettre leurs recherches en commun a jailli et quelques mois plus tard, elles signaient leurs baux avec la Ville, propriétaire des lieux. « Nous sommes bien situées, près des grands axes et d'Inovallée. Ce partage rend les loyers plus abordables et vient briser la solitude du dirigeant. Nous avons besoin de nous voir pour partager nos succès et nos problématiques », témoigne Annie Frénot. Cette photographe BtoB pointe son

objectif vers les dirigeants et salariés d'entreprises, capture leurs gestes au travail et immortalise leurs événements. Son plus : la photographie réalisée sous l'eau, qui laisse filtrer la lumière du hasard.

Viser plus haut ensemble

Peu à peu au fil de leur cohabitation, des synergies se sont créées, pas seulement sur le plan matériel. « Nous avons des clients en commun, qui ont formulé des besoins touchant à plusieurs de nos métiers », confie Élie Béni, cofondatrice avec Jennifer Bonnard de l'agence Holi.e Concept, dédiée à l'aménagement d'espaces professionnels. Pour leur rayonnement à travers la région Auvergne-Rhône-Alpes, il leur fallait disposer de bureaux adaptés pour l'accueil de leurs clients, tout en y dévoilant leur savoir-faire en matière d'ergonomie et de qualité de vie au travail. « La Coloc' du 23 est un vrai lieu de partage, où la mutualisation nous amène à réfléchir autrement et c'est un lieu qui nous permet de viser plus haut, ensemble », confirme Priscilla Caron, créatrice de l'atelier d'architecture AMAAI. S'adressant aussi bien à la promotion immobilière qu'aux commerces, services et PMI, les deux pôles d'AMAAI (architecture des métiers d'art et architecte d'intérieur) se concentrent en particulier sur les projets de chalets en montagne et la réhabilitation de bâtiments prestigieux. Quatre entreprises de talent cohabitent donc au 23... Et une cinquième ? « Il n'y aura pas de nouvelle activité, nous préférons d'abord renforcer nos équipes », explique Laura Bernard de Comasoi. Dont acte : l'agence vient de recruter une nouvelle collaboratrice, la jeune cheffe de projet Clara Masson.

Richard Gonzalez

EN BREF

Inovallée : une attractivité en hausse

Avec 23 demandes d'agrément enregistrées en 2022, inovallée observe pour son cinquantième anniversaire une hausse de plus de 70 % de demandes d'implantation (hors incubateur Tarmac). Une augmentation qui confirme une tendance amorcée depuis 2019, avec en moyenne des demandes entrantes dont le nombre double chaque année depuis 4 ans.

Ainsi en 2022, ce sont 16 nouvelles entreprises qui ont rejoint le territoire de la technopole :

- 9 entreprises technologiques (70 emplois), dont 4 startups sorties d'incubation du Tarmac : CoHo, Cognidis, Domnxxx, NH Theraguix ; 3 startups créées sur inovallée : Connectilib, Tchatbooster et ID4US ;
- 2 entreprises matures : Editions Préférences qui a réalisé sur inovallée sa transition numérique en lançant docsenligne.com et l'entreprise Depagne, installée sur Maupertuis qui fait désormais partie du territoire inovallée
- 7 entreprises de services (30 emplois), dont 3 cabinets d'avocats : Fidal, le cabinet Peyret Gourgue et Oriol ; la Banque Palatine ; l'antenne grenobloise de l'agence d'innovation Dynergie IDS ; la permanence parlementaire de la députée Servane Hugues ; Safari Vocal, qui est revenue sur ses terres d'origine.

Outre ces implantations, le réseau inovallée s'est enrichi de 9 nouveaux membres actifs, résidents ou membres associés. Au total, inovallée a donc enregistré l'an dernier 25 nouveaux membres.

En chiffres

2020

Année de création de la Coloc du 23.

4

Entreprises y travaillent en synergie.

COMMERCE

La Bonne Pioche
s'implante en terre meylanaise

Elle avait défrayé la chronique à la rentrée 2016 à Grenoble : La Bonne Pioche était toute première épicerie de la région à proposer des produits en vrac. Des produits locaux et le plus souvent bio, sans emballage : ici, c'est zéro déchet ! Le client apporte ses contenants ou utilise ceux consignés, pour les garnir de bonnes choses sucrées et salées, de produits d'hygiène et cosmétiques, au juste poids.

Et voici que fort de son succès, le magasin essaime à Meylan, dans le centre commercial des Buclos. « La Ville avait lancé un appel d'offres pour l'installation d'une épicerie vrac et bio de proximité, raconte Elsa, en charge de la communication de La Bonne Pioche. Du coup, nous avons réalisé des études et en effet, il y avait un vrai besoin. Alors nous avons répondu. D'autant que nous avons beaucoup de clients meylanais ou issus des communes voisines qui se déplaçaient jusqu'à Grenoble : cette fois, ils n'auront pas à venir au centre-ville ! » La Bonne Pioche, SCOP, Société coopérative et ouvrière de production, composée de 7 associés-salariés, ouvrira à Meylan à la mi-mars. Pour conforter son implantation, le magasin a choisi de faire appel à du financement participatif, comme il l'avait fait pour Grenoble, sur la plateforme MiiMOSA. « Nous avons déjà dépassé nos deux paliers d'objectifs. C'est prometteur, car cela va nous permettre d'acheter du matériel, des matières premières et de miser sur la qualité, tout en préservant notre trésorerie. »

Richard Gonzalez

→ La Bonne Pioche - 27, avenue du Vercors, à partir de la mi-mars.
Si vous souhaitez contribuer à son installation :
<https://miiмоса.com/projects/la-bonne-pioche-arrive-a-meylan>

Le tabac-presse des Aiguinards :
un paquet de transformations

C'est presque un nouveau magasin que les habitants du quartier découvrent depuis la mi-décembre. En tous cas, le nouveau gérant du tabac-presse des Aiguinards, Cédric Massiani, ne va pas mégoter sur les changements. Il a déjà arrêté le PMU et s'apprête à développer l'offre de confiserie : « Nous prévoyons de construire un mur de bonbons », explique-t-il, enthousiaste. Cédric Massiani

se réjouit de l'accueil que les Meylanais lui ont réservé : « J'ai rencontré ici des gens adorables et bienveillants, qui font que l'on a l'impression d'être vraiment du quartier. » Ce professionnel de la restauration souhaitait relever un nouveau défi dans sa carrière. « Je ne connaissais pas spécialement le monde du tabac-presse et cela me plaît beaucoup, même s'il faut énormément travailler ! » Pour mieux servir sa clientèle, il a recruté deux employées à mi-temps, Doriane et Stéphanie, retenues parmi une soixantaine de candidatures. Déjà rompues au métier de la vente en tabac-presse, elles auront à cœur de voir le magasin embellir progressivement. Cédric Massiani prévoit de le remodeler totalement d'ici deux ans : « Je veux créer une belle vitrine, optimiser l'aménagement intérieur et le parcours du client... Et aussi faire une cave à cigares et développer le rayon jouets », dévoile le nouveau buraliste, tout en confiant qu'il sera très strict sur l'interdiction de la vente de cigarettes aux mineurs.

Richard Gonzalez

EN BREF

Une nouvelle conseillère
en immobilier

Après être passée du milieu du cinéma à l'événementiel, cette Meylanaise, maman de jumeaux, a voulu combiner son goût pour les décors et l'accompagnement de clients en se lançant dans l'immobilier. Intégrant l'agence Madame Immobilier, elle s'est spécialisée sur le secteur de Meylan et ses alentours, afin d'épauler ses clients à chaque étape de la vente ou de l'achat de leur bien immobilier.

Contact : Marylin Bouyer,
06 71 62 69 24
www.madame-immobilier.fr

Beau succès pour l'exposition
d'Anne Bachelier

Ce sont près de 1 500 visiteurs qui ont été accueillis au Clos des Capucins, du 24 novembre au 18 décembre, à l'occasion de l'exposition de l'artiste Anne Bachelier, « Démons et merveilles ». Le public - Meylanais, collectionneurs, fidèles de la galerie Vent des Cimes et amis de l'artiste, mais aussi résidents de Pré Blanc, représentants des associations L'Arche et Terre de Sienne - a pu (re)découvrir le travail d'Anne Bachelier et échanger avec elle sur son univers empreint de fantastique et de beauté enchanteuse.

ASSOCIATIONS

EMGB : 50 ans de musique partagée



Fondée en 1973 par Gaston Baudry - ancien chef de la musique militaire du 159^e Régiment d'Infanterie Alpine -, l'Harmonie de Meylan, devenue l'Espace musical Gaston Baudry (EMGB) en 1989, célèbre son 50^e anniversaire, à travers cinq événements, de mars à décembre.

Héritier de la première harmonie de Meylan, l'Harmonie des Vignerons créée en 1889, l'EMGB en a gardé les valeurs de partage, d'entraide et de cohésion. « On n'apprend pas à jouer pour soi, mais au sein d'un collectif », répètent

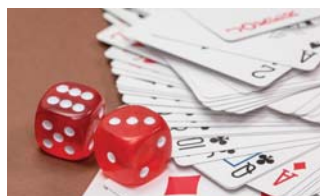
à l'envi Jean-Jacques Stoll, le directeur, et Valérie Penin, la secrétaire. Au sein de cet orchestre d'instruments à vents et de percussions, les passerelles sont nombreuses entre les différents niveaux. Les 168 musiciens, âgés de 5 à 86 ans, évoluent successivement dans l'orchestre Orphéon (pour les plus jeunes), la Nénup'Harmonie (6-13 ans), la NymphéHarmonie (adultes débutants), l'Harmonie Bo.Per.Cui (bois, percussions, cuivres, de 10 à 61 ans) et l'Harmonie Gaston Baudry, l'orchestre phare de l'EMGB, classé en 2018 en catégorie Excellence, lors du concours par la Confédération musicale de France. Les premiers trimestres ou années de formation commencent en touchant un peu à tous les instruments. Apprentissages théoriques et pratique se font simultanément, et jamais de façon rébarbative. « Nous démarrons avec le partage de la musique, pour ensuite aller vers la technique, dans l'optique d'apprendre un instrument pour jouer ensemble, au sein d'un orchestre », explique Jean-Jacques Stoll. La philosophie de l'EMGB se caractérise par une grande ouverture d'esprit, tant au niveau du répertoire que du mélange avec d'autres disciplines artistiques. « Le BO.Per.Cui a par exemple monté

avec Horizons un concert mêlant musique et cirque. Nous voulons aussi aller vers l'inclusion sociale, avec des concerts dans les CCAS, les résidences de personnes âgées ou pour les malades du CHU-GA. Les notions de convivialité, partage, solidarité et l'aspect intergénérationnel comptent beaucoup à nos yeux. » Pour célébrer dignement ce 50^e anniversaire, cinq événements sont prévus, « avec l'idée d'évoquer chaque niveau », remarque Valérie Penin. Le premier aura lieu le 25 mars : journée découverte sous forme d'un escape game musical, puis concert des Nénup'Harmonie et NymphéHarmonie ; le 13 mai : masterclass avec le trio Bois d'Eole sur le thème « Comment travailler une pièce et la transmettre » ? » ; les 1^{er} et 2 juillet : festival d'harmonie avec les 4 orchestres de l'EMGB, un concert du Lyon Métropole Orchestre le samedi soir et des jeux ; en septembre : organisation de randonnées « Musique et patrimoine » ; en décembre : concert de gala de l'Harmonie Gaston Baudry, autour de deux thématiques, l'année 1973 et les textes musicaux de ces 50 dernières années qui ont marqué les musiciens de l'EMGB.

Martin Léger

HORIZONS

Tohu-Bohu fait son vieux jeu !



Le 25 mars, de 13 h 30 à 18 h 30 au Clos des Capucins, Horizons organisera Tohu-Bohu, son événement annuel dédié au jeu. Pour cette édition, les « vieux jeux » ressortiront du placard. Du Pacman au

scrabble, en passant par le jeu de l'oie, vous aurez l'occasion de replonger dans vos souvenirs d'enfance et faire découvrir ces jeux indémodables à vos enfants ! Il y en aura pour tous les goûts, avec des jeux en bois, vidéo, grandeur nature, de stratégie, un coin pour tous les tout-petits... répartis en espaces : « En voiture Simone », « Le bac à sable », « Cartes sur table », « La cour de récré », « Promenons-nous dans les bois », etc. Au programme également, un jeu d'enquête en fil rouge, avec des animateurs à retrouver via un « Qui est-ce ? », une animation Jukebox, des concerts avec Sunshine in Ohio, un spectacle « Goupil ou Face » de la Cie L'effet railleux et une buvette sur place.

→ Entrée gratuite, ouverte à tous. Plus d'infos : horizons-meylan.fr 04 76 90 32 85.

MEYLAN CYCLO

Bourse aux vélos



Rendez-vous le 18 mars au gymnase des Aiguinards, pour acheter ou revendre vélos et accessoires. Vous trouverez tous types de vélos - route, VTT, VAE, VTC, gravel, pour adultes, enfants..., avec un contrôle

de sécurité préalable, réalisé par les membres de Meylan Cyclo. Sans oublier des vélos restaurés par les soins de Cycles and Go, atelier de chantier d'insertion de Fontaine. Cette bourse aux vélos permet aussi de s'équiper à prix réduits en cuissards, maillots, chaussures, pédales et autres accessoires, à l'exception des casques. Dépôt des articles à vendre de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h - droit de dépôt de 1 à 3 euros par article selon sa valeur -, vente de 13 h à 18 h 15, réalisée par Meylan Cyclo, qui vous conseillera sur le prix de vente, retour des articles et/ou paiement des ventes de 18 h 30 à 19 h 30. Le matériel non vendu et non retiré avant 20 h sera déposé à la déchetterie.

→ <http://meylan-cyclo.info/>

PORTRAIT

Catherine et Patrick Ernst Bienvenue dans ma maison

Depuis environ sept ans, ils, accueillent chez eux des demandeurs d'asile, principalement originaires d'Afrique subsaharienne. Ouverture à l'autre, à la différence, humilité, discrétion et respect sont à leurs yeux les qualités essentielles pour bien accueillir ces personnes abîmées par la vie.

C'est par l'intermédiaire de JRS Welcome - Jesuites Refugees Welcome -, une association dont l'antenne iséroise a été créée il y a huit ans par l'un de leurs amis, que Catherine et Patrick se sont lancés dans cette démarche. « Nous sommes certes croyants, mais toutes les familles du réseau ne le sont pas. Elles partagent simplement des valeurs d'accueil, de solidarité et de partage. Si on pense que l'on va faire de la bonne charité chrétienne, on se trompe. Il ne faut pas mater la personne accueillie ou se mettre en surplomb d'elle, parce qu'on ne lui est pas supérieur. » Ainsi, pas question pour eux de jouer les héros. « Nous proposons simplement un lit, une douche et un repas par jour. La personne que nous accueillons prend le petit déjeuner avec nous, puis part pendant la journée pour s'occuper de ses démarches de demande d'asile, se créer un réseau ou même faire du bénévolat pour des associations comme les Restos du Cœur. L'accueil par JRS Welcome dure 9 à 10 mois par réfugié, au sein d'un « pétale » de sept ou huit familles habitant dans un rayon d'environ 10 km, à raison de trois ou quatre semaines dans chaque famille. En moyenne, nous faisons deux accueils par an. »

Insistant sur le fait qu'ils ne sont pas des professionnels de l'accueil, Catherine et Patrick espèrent modestement apporter



un peu de sérénité à ces réfugiés qui ont souvent vécu des drames personnels. « Il faut rester humbles et discrets. Etre ouverts à l'inconnu et à la différence, prêts à écouter s'ils veulent se confier, mais sans jamais être intrusifs. Nous voulons simplement faire sentir à ces personnes qu'elles sont en sécurité chez nous, qu'elles vont pouvoir dormir, manger et se laver sans se soucier du lendemain. »

Ce couple de retraités retire aussi beaucoup de ces expériences, comme l'explique Patrick : « Cela nous permet d'échanger sur des expériences de vie, de découvrir d'autres cultures. Je me souviens de ce jeune Angolais qui était mutique à table, mais affable dès qu'on en sortait. Il nous avait expliqué que dans son pays, il était de coutume de laisser parler les anciens et de ne pas les regarder dans les yeux pendant le repas. On se rend aussi mieux compte de la chance de vivre en France, dans une vraie démocratie. Et on s'est aperçu que le discours ambiant relayé par certains médias, qui assimilent les demandeurs d'asile à des délinquants, ne correspond pas à la réalité. Croyez-moi, ces réfugiés ont une vraie envie de s'intégrer. Ils n'ont aucune envie de mal agir, parce qu'ils ne veulent surtout pas prendre le risque d'être expulsés. »

Martin Léger

NOTRE HISTOIRE

Des panneaux patrimoniaux au Clos des Capucins



Il domine Meylan de ses pierres depuis le début du XVII^e siècle et offre aux visiteurs une vue poétique et imparable, sans cesse changeante, sur les montagnes de Belledonne.

Il se tapit timidement, mais majestueusement, sous celle du Saint-Eynard. Le Clos des Capucins, propriété de la Ville depuis 1976, possède une histoire architecturale unique d'une grande richesse. Afin de mettre en valeur ce patrimoine, des panneaux d'information, invitant les visiteurs de passage à se plonger dans l'histoire du lieu, ont été mis en place récemment. Quatre panneaux de couleur bordeaux, facilement repérables et accessibles à tous, offrent aux curieux quelques informations sur le lavoir, la maison de maître et la chapelle.

Ainsi, on apprend avec la grange que la propriété des Capucins, dont la majeure partie était plantée de vignes, possède un long passé agricole. Que la chapelle de style néo-gothique a été construite par l'architecte savoyard Théodore Fivel en 1857. Ou que le lavoir témoigne de sources descendantes du Saint-Eynard qui l'alimentaient. Un cinquième panneau, posé très prochainement, concerne le cimetière et nous révélera les noms des Pères et Frères Capucins qui y reposent. Ces panneaux complètent ceux expliquant l'histoire du monastère, accessibles au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

Désormais lieu d'exposition, de réception, siège d'associations ou centre de loisirs, le Clos des Capucins invite les Meylanaïses et les Meylanaïses à la flânerie d'un dimanche, le temps d'un pique-nique ou d'une promenade.

Laurène Kirkhus

CULTURE

Printemps des pensées : la Nature, gardienne de l'Homme ?



Suite au succès de la première édition, Le Printemps des pensées revient du 10 au 26 mars. Il s'interrogera sur les relations entre l'Homme et la Nature.

À l'origine de cet événement initié par la Ville, une envie de partage et de réflexion : et si on prenait le temps de débattre d'un sujet sociétal contemporain de

manière très concrète ? Un temps où l'origine, l'âge, le genre, le niveau d'études ou de classe sociale ne comptent pas et où les échanges sont ouverts à tous, sans complexe. Cette année, à l'heure où les changements climatiques amènent beaucoup à parler de nécessaire changement d'ère, Le Printemps des pensées se penchera sur les diverses conceptions de la Nature à travers les âges et les civilisations. La Nature est-elle gardienne de l'Homme ou l'Homme la façonne-t-il selon sa volonté en se l'appropriant et en la divisant ? Qu'en disent les philosophes, les religions et les écologues ? Que pensent les citoyens engagés pour la défense de l'environnement ? Ces relations seront explorées à travers les œuvres d'artistes,

photographe ou musiciens. De la chapelle du Clos des Capucins, où l'artiste Ysambre nous plongera au cœur du vivant dans une forêt onirique, à la rando-philo que nous parcourrons avec Simon Parcot, romancier et philosophe, Le Printemps des pensées vous surprendra : rencontres littéraires ou débats, marche, spectacles et table-ronde viendront compléter le programme. Qu'elles soient fleurs ou activités de l'esprit, ces pensées seront de nouvelles petites graines plantées dans la perspective de beaux jours.

Laurène Kirkhus

➔ Programme détaillé dans l'agenda joint à ce numéro et sur meylan.fr.

ASPARUN

Un rendez-vous sportif, solidaire et inclusif !



© cAsparunning Meylan

La 12^e édition de l'Asparun, course / marche solidaire au profit de l'association Cemavi, qui propose des sorties bowling, ski, randonnée ou concert à un public en situation de handicap, se déroulera le dimanche 12 mars, avec le soutien de la Ville. Des parcours de 5 et 10 km, des courses enfants de 1, 2 et 3 km seront proposés dès 9 h depuis le lycée du Grésivaudan. Au milieu des coureurs et marcheurs, des participants seront en joëlette... pour l'événement, mais aussi tout au long de l'année avec la section de l'Aspa Running Meylan, le club organisateur. Un fauteuil tout terrain avec une roue unique sous le « pilote », la personne transportée, tiré par deux coureurs à l'avant, assistés par deux autres sur

les côtés pour la sécurité et un autre à l'arrière en charge du freinage : une sortie en joëlette est un travail d'équipe ! « A l'Aspa Running Meylan, nous avons la chance de compter une cinquantaine de coureurs potentiels pour tirer nos deux joëlettes, dont une bonne quinzaine de coureurs réguliers », explique Catherine Martel, membre de l'équipe qui organise les entraînements joëlette un samedi par mois. Maman de Capucine, 17 ans, « sourde, malvoyante et autiste, isolée socialement, car non verbale, mais pleine de vie et rayonnante », elle avait été sollicitée par un réseau et inscrit sa fille à l'Asparun en 2017. « Chaque année, six ou sept joëlettes sont au départ de l'Asparun, ce qui fait sens puisque depuis cette date, les recettes générées par les inscriptions ont toujours été reversées à des associations qui soutiennent des enfants en situation de handicap. C'est aussi après l'édition de 2017, en ayant constaté que tous - coureurs et enfants transportés dans les joëlettes - s'étaient fait plaisir, que la décision a été prise de créer une section dédiée. » L'entraînement mensuel se fait sur

asphalte ou chemin carrossable, comme les pistes cyclables ou les berges de l'Isère. « Pilotes », actuellement des jeunes âgés de 10 à 20 ans, et coureurs y trouvent de nombreuses satisfactions. « Les enfants apprécient les sensations de vitesse - 10 ou 11 km/h de moyenne -, les paysages qui défilent, les sensations du vent et du soleil sur les joues, et de faire partie d'un groupe. Les coureurs sont toujours enthousiastes, parce qu'ils pratiquent leur sport et sont heureux de rendre la sortie possible, du partage avec les pilotes », précise Catherine Martel. Notez qu'il n'est pas nécessaire de faire partie de l'Aspa Meylan Athlétisme pour rejoindre un équipage de joëlette. « Vous pouvez simplement accompagner la sortie à vélo comme je le fais, ce qui permet aussi de sécuriser les carrefours. Et si vous courez, vous ressentirez la réelle cohésion d'équipage », conclut la maman de Capucine.

Martin Léger

➔ Plus d'informations : Catherine Martel : 06 83 70 72 47 - aspajoëlette@gmail.com - asparun.com

CARNAVAL

Que la fête soit belle !



Invasion d'êtres surnaturels en vue : licornes, elfes, lutins, fées, dragons, fantômes... viendront peupler les rues et parcs de la ville samedi 11 mars prochain avec un objectif commun : fêter l'arrivée du printemps !

→ Le Carnaval, une belle occasion de faire la fête pour petits et grands !



→ Brûler Monsieur Carnaval met symboliquement un terme à l'Hiver et annonce les couleurs du Printemps !

accompagnés de deux musiciens, jusqu'au parc du Bruchet. Sur place, des animations gratuites et ouvertes à tous seront proposées à petits et grands : stands maquillage, musique, défilé de créations carnavalesques toutes plus impressionnantes les unes que les autres... La compagnie Activisère viendra dérouler sa piste de cirque pour initier les enfants qui le souhaitent aux joies des acrobaties. Une criée publique sera de la partie pour annoncer les animations et autres activités et stands à ne pas rater ! Vous pourrez également repartir avec un souvenir de cette journée, grâce à la borne à selfie dotée d'un cadre photo, décoré pour l'occasion par les petites mains du périscolaire. Une buvette tenue par l'UNICEF sera également présente. Le clou du spectacle sera bien sûr le feu allumé pour brûler Monsieur Carnaval, fabriqué par les enfants du centre de loisirs, et dire au revoir à l'hiver !

Laurène Kirkhus

→ En cas de mauvaise météo, le carnaval sera annulé. Information communiquée le matin.

Au moment des premiers bourgeons annonciateurs de printemps, l'heure est à la fête ! Chaque Meylanais est invité à se déguiser et à venir défilé en musique dans la ville, la grande fête du Carnaval. Un événement familial et rassembleur où petits et grands trouveront une belle occasion de joie et de plaisir partagés.

Le choix du thème

Qui dit carnaval dit déguisement. Le choix est vaste tant qu'il s'accorde avec le thème de cette année : « Les êtres surnaturels » ! Ce thème, ce sont les Meylanais qui l'ont choisi pour la première fois lors d'une concertation en ligne ouverte à tous : 269 habitants ont voté entre le 21 novembre et le 3 décembre 2022 sur la plateforme de démocratie participative de la Ville, jeparticipe.meylan.fr. Outre le thème « Les êtres surnaturels », grand vainqueur avec 111 voix, ils pouvaient choisir entre « Les films au cinéma » (90 voix) ou « Les mangas japonais » (68 voix). Une démarche participative, initiée par le Conseil municipal des enfants et des jeunes-CMEJ qui avait défini les 3 thèmes proposés.

Le programme

Samedi 11 mars, devant l'Hôtel de ville, l'accueil sera assuré dès 13 h et le départ donné à 13 h 30, afin de défilé,

ZOOM

Mais d'où vient cette fête ?

Les fêtes du Carnaval accompagnent le passage de l'hiver au printemps. Elles signalent le renouveau de la nature dans l'exubérance, la fantaisie et l'imagination. Survivance de fêtes grecques et romaines en l'honneur de Dionysos, le dieu de la vigne et du vin, des fêtes d'Isis en Egypte ou des Sorts chez les Hébreux, le carnaval se rattache aux traditions religieuses de la plus haute Antiquité. Pendant quelques jours, les esclaves devenaient les maîtres et les maîtres prenaient la place des esclaves : devenait permis ce qui était habituellement interdit. La religion chrétienne s'empare de ces fêtes au Moyen-Âge et leur donne une dimension nouvelle : elles exprimeraient, avant l'entrée dans le Carême, période d'austérité et de jeûne, un dernier sursaut de folie et d'exubérance. Le mot vient du latin médiéval *carnelevare*, qui signifie enlever ou retirer la viande (les catholiques ne mangeant pas de viande durant les quarante jours du Carême).

Printemps des pensées

DU 10 AU 26 MARS 2023

La Nature, gardienne de l'Homme ?

Exposition • Rando-philo • Conférences
Concert • Rencontre littéraire • Marche des 5 éléments

